gieuses sont saintement fières! Les trois langues italienne, anglaise et française sont enseignées. La maison de noviciat des Soeurs Franciscaines de l'Immaculée Conception est à Boston, aux Etats-Unis.

AUTRES CONGREGATIONS FRANCISCAINES.

I. Les Ursulines. Les Ursulines eurent pour fondatrice la B. Angèle de Mérici, qui appartenait au Tiers-Ordre de saint François, ainsi que ses 70 premières compagnes. "Ce fut plus tard seulement que, l'Ordre s'étant multiplié, les évêques, d'accord avec le Saint Siège, lui donnèrent la règle de saint Augustin." (1) Mais de nouveau l'Institut s'est greffé sur l'arbre séraphique, et le bref d'affiliation au Premier Ordre de saint François a été signé le 30 juin 1911. Les Ursulines, dont l'histoire remonte aux premiers temps de la Colonie, poursuivent l'oeuvre de l'éducation des jeunes filles. Leur éducation est justement renommée.

II. A ces congrégations il convient d'ajouter enfin les Soeurs de saint Antoine, de Chicoutimi, institut fondée en 1904 par M. l'abbé Delamarre, pour la tenue du séminaire diocésain, et se rattachant, par son patron et par son esprit, à l'Ordre franciscain.

⁽¹⁾ Henri de Grèze, o.m.c. "Le Sacré Coeur de Jésus", p. 263.